

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 5 octobre 2020 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
Mme France Rivet, conseillère  
M. Réjean Fournier, conseiller  
M. Dany Paquet, conseiller  
Mme Tammy Titley, conseillère  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

M. Le Maire informe les citoyens présents ainsi que les membres du conseil que la présente séance publique se tient dans le respect des normes et conditions prévues aux arrêtés ministériels visant notamment le nombre maximal de citoyens pouvant assister à telle séance de même que les normes d'hygiène et de distanciation devant être respectées.

### **2020-10-175 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

### **2020-10-176 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

### **2020-10-177 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2020**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, le procès-verbal du 8 septembre 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2020-10-178 - COMPTE À PAYER**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 9 septembre au 4 octobre 2020:	\$ 7, 869.23
Salaire 9 septembre 5 octobre 2020:	\$ 20, 614.54
Comptes à payer du 5 octobre 2020 :	\$152, 142.26
Prélèvement :	\$ 6, 028.30
 TOTAL :	 \$186, 654.33

Céline Chayer  
Directrice générale

**2020-10-179 - DÉPÔT DES RÉSULTATS DES INDICATEURS DE VITESSE**

Dépôt des résultats des indicateurs de vitesse pour le chemin de la rivière et chemin St-André et d'envoyer une copie à M. Serge Amyot représentant des citoyens du chemin de la rivière.

**2020-10-180 - RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR RÉPARATION DE DIVERS CHEMINS**

Deux soumissionnaires :

Pavages Asphaltech :  
214 chemin Groulx  
Après le 1515 chemin Ste-Claire  
Devant le 1579 chemin St-André  
\$12,866.57 taxes incluses

Coin St-Philippe et route 325  
\$19, 674.52 taxes incluses

Pavages Théorêt:  
214 chemin Groulx  
Après le 1515 chemin Ste-Claire  
Devant le 1579 chemin St-André  
\$6, 726.04 taxes incluses

Coin St-Philippe et route 325  
\$17, 188.76 taxes incluses

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Pavages Théorêt.

**2020-10-181 - CANDIDATURE POUR EMPLOYÉS PATINOIRE**

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire une banque de candidature pour la patinoire, surveillant et entretien.

**2020-10-182 - AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2020-08 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE AVEC DISPENSE DE LECTURE**

Le conseiller Dany Paquet donne avis de motion pour la présentation du règlement no 2020-08 sur la gestion contractuelle avec dispense de lecture.

**2020-10-183 - PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2020-08 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Présentation du projet de règlement no 2020-08 sur la gestion contractuelle.

**2020-10-184 - TRANSFERT BUDGÉTAIRE**

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le transfert budgétaire suivant :

Transférer budget de		
Loisirs	0 270 150 520	\$ 5, 000.00
Camp de jour	0 270 150 610	\$15, 000.00
À		
Parc Clairière	0 331 005 000	\$13,000.00
Banc	0 232 000 516	\$ 7, 000.00



**2020-10-193 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2020-10-194 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :35 heures.

Mme Céline Chayer  
Directrice générale

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.